

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINITA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en études italiennes](#) offre :

- les bases de la langue italienne, de débutant à un niveau B2 selon le cadre de référence européen des langues pour l'écrit et l'oral, et à un niveau C1 pour la compréhension ;
- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture du monde italoophone ;
- une réelle initiation en études italiennes conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de la majeure choisie en FIAL ou ailleurs ;
- un enrichissement, par le contact avec le champ linguistique et culturel du monde italoophone, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure, par exemple en histoire ou en histoire de l'art ;
- l'acquisition de compétences nécessaires pour entreprendre un séjour de mobilité internationale dans des pays italophones et de lire la littérature critique fondamentale dans maintes disciplines enseignées à FIAL (musicologie, histoire de l'art, langues anciennes, histoire, etc.).

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINITA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir, élargir et approfondir ses connaissances et compétences en langue, linguistique, littérature et culture italiennes et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en études italiennes](#).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. atteindre une compétence communicationnelle et langagière de l'italien de niveau B2+ (= utilisateur indépendant avancé du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
2. développer une analyse approfondie de phénomènes, questions ou problématiques liées aux études italiennes et complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure ; en particulier une compréhension approfondie de textes littéraires contemporains ou issus des périodes étudiées ou d'un objet culturel et langagier lié au monde italien, mais aussi de textes théoriques ou littéraires du Moyen Âge, de la Renaissance et du Baroque.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette d'outils d'analyse critique pertinents pour les études italiennes, spécialement dans le domaine des études littéraires et culturelles afin de pouvoir facilement comprendre ou étudier des phénomènes qui concernent aussi la musicologie, l'histoire de l'art ou l'histoire.
4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire et comparée : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) des différentes disciplines (linguistique, études littéraires et culturelles) ayant servi à approfondir l'étude de la langue et de la culture du monde italoophone et connexes à celles de la majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse un phénomène, une question ou une problématique complexe relatif(ve) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
5. Séjour d'immersion en italien dans une autre institution ou à l'étranger. Pouvoir effectuer une partie de son parcours de formation dans une institution italienne (au prorata des places disponibles): Evoluer dans un environnement international et multiculturel, approfondir l'étude scientifique d'une autre langue et culture dans une perspective interculturelle, et s'ouvrir à autres d'expériences pédagogiques.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

Premier bloc annuel (15 crédits)

○ LFIAL1175	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	IT [q1] [15h+30h] [5 Crédits]	X
○ LROM1170	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	IT [q2] [15h+30h] [5 Crédits]	X
○ LITA1000	Geografia e cultura italiana contemporanea	Annalisa Caruso (coord.)	IT [q1+q2] [45h] [5 Crédits]	X

o Deuxième bloc annuel (15 crédits)

○ LROM1272	Letteratura e civiltà italiana : le tre corone. Dal medioevo al primo rinascimento	Mattia Cavagna	IT [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]		x
○ LROM1273	Letteratura e civiltà italiana : il Rinascimento e il Barocco	Mattia Cavagna (coord.) Costantino Maeder	IT [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]		x
○ LROM1271	Elementi di linguistica italiana	Costantino Maeder	IT [q2] [15h+45h] [5 Crédits]		x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINITA - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2021-hist1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2021-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est ouverte à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, mais aussi à des étudiants d'autres facultés si leur choix est dûment motivé (voir [Bacheliers concernés](#)).

Le nombre d'étudiants admis est limité à 25. La motivation de l'étudiant et la cohérence globale de son projet seront prises en compte dans la sélection. Les modalités d'admission à la mineure sont détaillées à la page « [Infos pratiques](#) ».

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la [Mineure en études italiennes](#), les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires au programme de master :

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale 	Accès direct Le choix de la langue romane étudiée dans le programme de master est laissé à la discrétion de l'étudiant.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin-français)	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale 	Accès direct L'étudiant inscrit à son programme de master l'italien et une des deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
Autre bachelier en philosophie, arts et lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale 	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ELAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Costantino Maeder](https://uclouvain.be/repertoires/costantino.maeder) (<https://uclouvain.be/repertoires/costantino.maeder>)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Tout étudiant souhaitant avoir accès à la [Mineure en études italiennes](#) doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'admission](#) de celle-ci.

Il doit également remplir le [formulaire de candidature](#) et le remettre au [responsable académique](#) de la mineure pour la fin de la première semaine du 1er quadrimestre.

Renseignements pratiques : secretariat-bac-elal@uclouvain.be

Il est conseillé à l'étudiant de ne pas attendre les résultats d'une éventuelle session de septembre pour entreprendre les démarches relatives à sa demande d'admission à la mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020